

L'ALOSIEN

QUE DE NAOU

Bulletin Municipal
d'ALOS
n° 1 – Janvier 2015



Mairie d'ALOS

05 61 66 45 60

e-mail : commune.alos@wanadoo.fr

Directeur de Publication : Alain TORTET

LE MOT DE MAIRE

Alosiennes, Alosiens,



Conçu et réalisé par les élus dynamiques, ce premier bulletin municipal porte une attention particulière à l'information sur la vie de la commune.

Lors des élections municipales du 23 mars 2014, une nouvelle équipe municipale a été élue. En son nom, je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée. Soyez assuré que nous avons la ferme volonté de mettre nos compétences et notre énergie au service de la Commune, dans l'intérêt général.

Au début de ce mandat, nous avons eu à traiter trois sujets importants, à savoir :

- le remplacement de l'ouvrier communal
- la toiture de la cabane de Serrelongue
- l'orage de Juin qui a causé d'importants dégâts sur la voirie communale et la piste forestière

Sur les conseils de Madame la Trésorière, nous avons dû augmenter les taxes communales car elles étaient inférieures à la moyenne de celles pratiquées dans le département.

Vu la baisse significative des dotations de l'Etat, nous devons être encore plus attentifs à maîtriser les dépenses de fonctionnement, limiter celles d'investissement pour garder une situation financière saine.

Parmi les nouvelles plus réjouissantes :

- ✚ l'arrivée de l'ADSL
- ✚ l'enfouissement du réseau 20 000 Volts
- ✚ la seconde tranche du réseau électrique et téléphonique à « La Rivière »
- ✚ l'inauguration de la Chapelle Saint-Roch, restaurée par l'Association TTPSR

Je remercie l'ancienne municipalité qui a permis l'aboutissement de ces projets.

J'exprime toute ma reconnaissance à nos associations et à nos bénévoles dont les initiatives animent notre commune.

Je rappelle, à tous, que les bonnes volontés seront toujours accueillies avec joie car, si « *la critique est aisée, l'art est difficile* ». Ceux qui donnent de leur temps et de leurs compétences font preuve d'un esprit constructif qui mérite toute notre considération.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux les plus sincères de santé, bonheur, réussite, à vous et à vos proches.

Le Maire,
Alain TORTET

ALOS, aujourd'hui

- ✚ L'employé communal ayant demandé sa mise en disponibilité au mois de mars 2014, il a rapidement fallu gérer son remplacement.
Dans un premier temps, un ouvrier du service de remplacement est intervenu par le biais du Centre de Gestion jusqu'au mois d'août.
En même temps, une procédure de recrutement a été lancée et au regard de la nécessité d'avoir quelqu'un qui soit sur place, notamment l'hiver, c'est Dominique Paillas qui a été choisi pour ce poste par le biais d'un contrat aidé.
Il a également été équipé de vêtements de travail et de sécurité, d'un souffleur à feuilles, d'une tronçonneuse, d'un taille haie et a suivi la formation Certiphyto.
- ✚ La cabane de La Serre a une nouvelle toiture. Au cours de la tempête du mois de mai, elle avait subi de gros dommages. Les travaux d'un montant de 13588,80 euros ont été réalisés par l'entreprise ESCAICH et sont achevés.
L'assurance AXA a pris en charge 11732,40 euros, soit un solde de 1856,40 euros réglé par la commune.
- ✚ Les orages du 12 juin ont provoqué de gros dégâts sur la commune : route de La Cillère endommagée, éboulements aux ponts de La Campagne et La Rivière, piste forestière du Pé d'Argang défoncée sur 1 km et deux aqueducs bouchés.
La route de La Cillère a été remise en état par Ceras qui effectuait les travaux d'électricité et des caniveaux ont été posés par l'entreprise Malet.
Les ponts sont en cours de traitement. Aucuns travaux ne pouvant s'effectuer après le 15 Novembre dans les torrents, il faut attendre le printemps prochain.
Ces travaux seront gérés par l'intercommunalité.
Les deux aqueducs ont été débouchés et la piste du Souladet reprise par l'entreprise Sentenac. Ces travaux d'un montant de 47230 euros ont été financés par les budgets forêt communale et forêt syndicale.
Des subventions du Conseil Général et du Fond de Solidarité sont attendues.
Grâce à ces travaux, les éleveurs ont pu accéder aux estives et l'exploitation du bois peut reprendre.

- ✚ Le 5 juillet, « La Cazes Départ » a animé la soirée avec des chansons de tout horizons. Le comité des fêtes a offert le repas « charcuterie – saucisse grillée » à tous les participants. A cette occasion, une annonce a été faite pour solliciter les bonnes volontés afin de renouveler le bureau sortant.



- ✚ Les hameaux de COUDOUGNAU et la GOUTTE sont désormais desservis en eau potable depuis le mois de juillet
- ✚ Le samedi 2 août, l'association « Toutis Per Saint-Roch » inaugurait la chapelle restaurée. Les acteurs des travaux, les donateurs, élus et habitants se sont retrouvés autour d'un apéritif et d'un buffet campagnard offert par l'association.
- ✚ Le 6 août, les groupes folkloriques participant au RITE et représentant « l'IRLANDE et la CHINE », ont séduit les alosiens lors de leur démonstration de danses traditionnelles.
Cette soirée, organisée par le comité des fêtes et la municipalité est offerte par la commune pour un montant de 800 euros.





Les festivités des 15 et 16 août, ont été organisées par le comité des fêtes. A cette occasion, un hommage a été rendu aux soldats morts lors de la première Guerre Mondiale 1914-1918 par un lâcher de ballon auquel ont participé les enfants.

- ✚ Au mois d'octobre, l'opérateur **ORANGE** a mis en œuvre l'accès à Internet via l'ADSL. Une réunion d'information et de présentation de ce nouveau produit a eu lieu à la Salle des Fêtes. Plusieurs foyers sont équipés de cette connexion et en sont satisfaits. Internet est désormais à la disposition des alosiens sur l'ordinateur de la salle du conseil aux heures d'ouverture de la mairie.

ENTRETIEN DES LIGNES TELEPHONIQUES AERIENNES ET VOIRIE COMMUNALE

Les municipalités sont concernées par l'élagage, pour le passage des engins de déneigement ou la collecte des ordures ménagères.

DEUX TYPES D'ACTIONS POSSIBLES

1°) - **ARRETE D'ELAGAGE**

Prescription d'élagage des arbres dont les branches dépassent :

- des propriétés riveraines
- des routes communales
- des chemins ruraux

afin de permettre un fonctionnement correct du réseau de communications téléphonique et d'écarter les menaces de chutes d'arbres sur ledit réseau.

Cette prescription s'adresse aux propriétaires riverains des différentes voiries

2°) - **LA MISE EN DEMEURE ET L'ELAGAGE D'OFFICE**

Le Maire peut mettre « en demeure » les propriétaires puis, procéder à l'élagage d'office.

Les « mises en demeure » s'adressent aux riverains qui n'auraient pas mis en œuvre l'arrêté d'élagage.

Si les propriétaires restent inactifs, le Maire peut ordonner l'élagage d'office et la mise à leur charge des frais d'élagage.

- ✚ Les travaux d'enfouissement des lignes électriques moyenne tension sont terminés et le Syndicat d'Electrification a effectué les travaux de branchement au mois de novembre. Le réseau aérien sera démantelé.
- ✚ Recensement de la population :

○ résidences principales	53
○ résidences secondaires	165
○ nombre d'habitants	103

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

Mme Retorre à La Rivière
Mr Lery et Mme Chlimper à Nestri
Mr et Mme Vuillermoz et leur petite Louise à La Lauzère
Mr Dunoyer Dupraz à La Goutte

Au revoir à :*Valentin Duran, forgeron à La Rivière**Avril 2014**André Pagès, Le Tir**Août 2014**André Pujol, Maire de 2001 à 2014, La Pause**Décembre 2014*

André Pujol, ancien maire d' Alos, vient de nous quitter.

Maire adjoint de 1989 à 2001 et maire de 2001 à 2014, André a consacré une partie de sa vie au bien-être des alosiens et au développement de la commune.

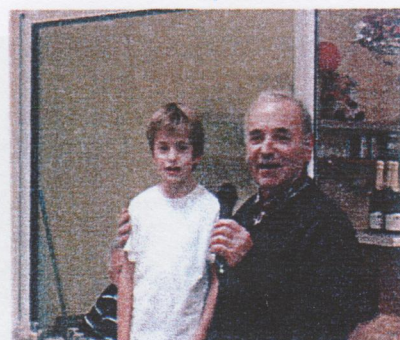
Nous garderons d' André l' image d' un homme convivial, chaleureux et sérieux dans son rôle de maire.



Le 20 décembre, le repas de fin d' année rassemblait petits et grands dans la salle des fêtes décorée.

Ce repas, préparé par « Les délices de Marlène », fut gracieusement animé par Jean-Claude Lasserre et les chanteurs alosiens.

A cette occasion, les aînés ont reçu un colis de Noël.



- Le samedi 10 janvier 2015, le comité des fêtes a convié les alosiens à la galette des rois. A cette occasion, une assemblée générale a eu lieu pour procéder à l' élection du nouveau bureau. Les membres du bureau démissionnaire :

- Mme Pascale Magné, présidente
- Mme Evelyne Paillas, trésorière

Le nouveau bureau élu :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - M Sébastien Pailhas, président | M Bernard Dunoyer, président adjoint |
| - M Dominique Paillas, trésorier | M Jean-Claude Pelegry, trésorier adjoint |
| - M Serge Cazes, secrétaire | Mme Josiane Tortet, secrétaire adjointe |

« Nous remercions toutes les personnes présentes lors de cette réunion.

Plus largement, nous remercions tous ceux qui soutiennent le comité des fêtes, année après année, et adressons à chaque alosien nos meilleurs vœux pour 2015 »

Le comité des fêtes

- Le 15 janvier, l' employé communal a installé au pont de Moulis et au pont de La Cillère deux panneaux d' information qu' il a fabriqué. Ces panneaux doivent permettre aux habitants des hameaux qui ne passent pas devant la Mairie lors de leurs trajets quotidiens d' avoir les informations communales importantes ainsi que les animations socio-culturelles.

ALOS, sur les traces de son passé

✚ EGLISE D'ALOS

A partir de 1552, on découvre les premières archives. L'église porte le nom de *Notre Dame de Bedols* jusqu'à la Révolution. A ce jour, elle porte de nom de *l'Eglise de l'Assomption de la Vierge*. Les vitraux datent de 1877.

Sur la façade de l'église, côté gauche, existe une sculpture appelée « MASCARON ». En architecture, un « *mascairon* » est un ornement représentant une figure humaine parfois effrayante dont la fonction, à l'origine, était d'éloigner les mauvais esprits.

✚ PRESBYTÈRE

Sept prêtres se sont succédés, venant du village ou de hameaux proches d'Alos :

Hector de CABALDY – Marc Antoine de CABALDY – JAUSAS – Marc Lucien JONIS – Joseph MARFAING – Théophile FOURROUX – Armand DENGHERMA

De 1950 à 1973, Jean-Baptiste DHERS a été le dernier curé d'Alos.

Paul TOURROU, son remplaçant, très aimé des Alosiens, officiait sur plusieurs communes.

✚ LA CHAPELLE SAINT-ROCH

Début de sa construction 1768. Achevée en 1771, sur ordonnance de Monseigneur de VERCEL, évêque du Couserans.

La cloche de la Chapelle est réputée, à l'époque, pour son action anti-grêle. Le sonneur passait dans les maisons pour aller chercher sa récompense (du blé ou blé noir) pour avoir protégé les récoltes des habitants.

Marie-Thérèse CHAMSOLME



Si ce n'est déjà fait, je vous invite par une belle journée automnale ensoleillée (mais oui ça existe) à vous rendre à la chapelle Saint Roch.

La porte sera vraisemblablement ouverte..., la clef est là toute proche dans la boîte aux lettres de la maison de Raymond.

Et là vous découvrirez la chapelle dans son plus bel état. Les rayons du soleil traversant les vitraux, les couleurs de ceux ci se décomposant sur les murs, superbe!! Ce n'est pas fini....avancez-vous jusqu'au pupitre, dépassez le.....et là, magique !! Le tableau se révèle à vous. Ce Saint Roch là nous ne l'avions pas encore trop vu.

Asseyez-vous un instant, le lieu est paisible, propice à la méditation.

Qu'il est bon d'avoir un endroit pour pouvoir méditer par les temps qui courent !

Nicole COMMENGE

ALOS, demain

TRAVAUX EN PROJET POUR 2015

- ✚ Traitement d'infiltrations d'eau sur la D37 à La Rivière, au niveau de l'ancien abreuvoir
- ✚ Quelques travaux restent à effectuer à la chapelle Saint Roch
- ✚ Peindre la porte de l'église
- ✚ Etude en cours pour la rénovation du presbytère
- ✚ Terminer la remise en état de la piste forestière (enrochement)
- ✚ Organisation d'un concert de l'Ecole de musique de Saint-Girons

BLOC NOTES

Accueil Mairie 05 61 66 45 60

Lundi – Mercredi – Jeudi

de 9 heures 30 à 12 h 30

Sur rendez-vous UNIQUEMENT

Monsieur le Maire ou la Secrétaire vous accueillent

Lundi de 8 heures 30 à 9 heures 30

de 13 heures à 15 heures

Mercredi – Jeudi de 8 heures 30 à 9 heures 30

**A VOTRE SERVICE DANS LA COMMUNE
COMMERCES AMBULANTS**

Boulangerie

Tous les lundis matin

Fromagerie Crèmerie du Couserans

Mardi midi

« La Rivière » - « Le Village » - « La Pause »

Boucherie FERRE

Vendredi après-midi

« La Rivière » - « La Pause » - « Le Village »

REMOULEUR – AFFUTEUR

Dominique PAILLAS

05 61 66 49 48

VENTE DE VIANDE BOVINE

Carine et Alain COSTES

05 61 04 83 89

VENTE DE LEGUMES – MARAICHER

Sébastien PAILHAS

05 61 66 93 46

TRANSPORT A LA DEMANDE (SYCOSERP)

Pour vos déplacements à St Giron

4 euros aller retour

05 34 14 01 72 Appeler la veille, le vendredi soir pour le lundi matin.

Ce service s'adresse à tout le monde (pas de voiture ou en panne)

ENCOMBRANTS SICTOM de Palétès

05 61 66 69 66



FEUX INTERDITS



AUTORISÉE SANS DECLARATION PREALABLE dans le respect des dispositions de sécurité*



SOUMISE A DECLARATION dans le respect des dispositions de sécurité*



SOUMISE A AUTORISATION dans le respect des dispositions de sécurité*

- Entre le lever du soleil et 1 heure avant le coucher du soleil, sauf par vent fort supérieur à 40 km/h et hors circonstances exceptionnelles

Il est rappelé, aux propriétaires, qu'ils ont obligation d'effectuer les travaux d'entretien de leur parcelle.

USAGES	JANV.	FEVR	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.		OCT	NOV	DEC.
									01-14	15-30			
Incineration de Végétaux coupés													
Végétaux sur pied Superficie inf.. à 15 ha													
Végétaux sur pied Superficie sup.. à 15 ha													